

été fidèle à mon devoir. Mais je ne meurs pas pour la République, je meurs pour la foi et la religion catholique, apostolique et romaine, que j'ai enseignée, parce que c'est pour cela que mon Institut a été fondé.

Paroles sublimes qui montrent bien qu'en perdant la vie les Ursulines de Valenciennes furent bien, elles aussi, des martyres dans toute l'acception du terme.

Les six nouvelles victimes se montrèrent aussi courageuses que les cinq premières; elles se rendirent au supplice en psalmodiant le *Te Deum*, le *Veni Creator* et les litanies de la Sainte Vierge. A Mère Clotilde revint l'honneur de donner l'exemple en s'offrant la première au couperet fatal.

Les onze filles de sainte Ursule furent inhumées, perdues parmi beaucoup d'autres morts, au cimetière Saint-Roch.

Sa Grandeur

Mgr P.-E. Roy

COADJUTEUR DE QUÉBEC

Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, à son retour de Rome, a appris à ses diocésains l'heureuse nouvelle que Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec, avait été nommé par S. S. Benoît XV, coadjuteur de Québec avec "future succession".

A cette occasion nous sommes heureux de fournir à nos lecteurs quelques notes biographiques sur la vie et la famille de Sa Grandeur Mgr Roy :

Né à Berthier en bas, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859, il était le septième d'une famille qui devait compter vingt enfants : une vraie famille canadienne ! Et le chef, feu Benjamin Roy était un cultivateur, descendant d'une longue lignée de ces braves habitants qui ont défriché jadis les bords de notre fleuve.

La maman, dame Desanges Gosselin, avait, elle aussi, grandi au milieu des travaux de la campagne, et l'air vivifiant de Saint-Valier lui donna la force et le courage d'élever quasi seule cette famille patriarcale qui, chose étrange,

ne comptait que deux filles : l'ainée du foyer et la cadette. En dépit de ses quatre-vingt-dix ans qui vont bientôt sonner, cette vaillante femme a encore bon pied et bon œil, et Dieu sans doute commence dès ici-bas à la récompenser de ses soucis maternels.

C'est dans ce foyer qui se peuplait dru, que le futur évêque grandissait en âge et en sagesse.

Comme il arrive souvent pour ceux que le bon Dieu appelle à une haute destinée, c'est sur l'initiative très intelligente de la sœur aînée qu'il dût d'aller au collège. Le père, plus riche d'enfants que de biens de la fortune, y songea à deux fois avant de prendre cette décision quasi héroïque. Mais, grâce aux encouragements d'un cousin qui desservait alors la paroisse de la Rivière-Ouelle. — M. l'abbé C.-S. Brochu — on fit l'essai.

Et à l'âge de treize ans, le jeune Paul-Eugène prit le chemin du Collège de Lévis. C'était presque tenter la Providence, mais la Providence ne se laissa pas vaincre en générosité.

L'année scolaire fut si bonne, qu'on décida d'un commun accord de placer le petit collégien au Séminaire de Québec. Et c'est là qu'il commença à être ce qu'il devait rester dans la suite : un studieux, un laborieux, un homme de règle et de discipline dans toute l'acception du mot. Ses études furent non pas seulement solides, mais brillantes, et dans une classe nombreuse où les talents ne faisaient pas défaut, il remporta les premières palmes et les premiers prix.

Au sortir de ses classes, le Séminaire résolut de l'envoyer à Paris. Après avoir enseigné la Rhétorique en qualité de séminariste, — pendant un an — il partit donc en 1883 pour aller décrocher à la Sorbonne le diplôme de *licencié ès-lettres*. C'était une entreprise ardue car jusque là, il n'y avait guère eu que deux ou trois étudiants canadiens à subir victorieusement cette épreuve de la licence, et on en citait avec admiration les noms : Mgr Hamel, M. l'abbé Ls Beaudet, Mgr le grand-vicaire Légaré.

Au bout de trois ans, notre Séminariste revenait avec cette nouvelle auréole au front. Bientôt après, il était ordonné à Québec par le cardinal Taschereau (13 juin 1886), et il commença alors à professer la Rhétorique avec un éclat et un brio dont les anciens se souviennent encore.